

# SÉRIES LETTRES ET ARTS, LANGUES VIVANTES ET SCIENCES HUMAINES

## CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les candidats :

- doivent être titulaires du baccalauréat ou d'un titre ou diplôme admis en dispense ou en équivalence de celui-ci;
- ne sont pas autorisés à se présenter plus de trois fois au concours d'entrée de l'ENS de Lyon en première année;
- ne doivent pas être titulaires d'un diplôme correspondant à 240 unités ECTS (European Credit Transfer System);
- doivent satisfaire aux conditions requises pour l'accès à la fonction publique s'ils sont ressortissants d'un État membre de l'Union Européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen.

Les candidats qui ont demandé la nationalité d'un pays de l'Union Européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen, doivent obligatoirement informer par courrier M. le Président de l'ENS de Lyon de la date probable de l'acquisition de cette nationalité, ou à défaut de la date de dépôt de leur demande.

Ceux d'entre eux qui sont déclarés admis à l'ENS de Lyon n'ont pas le statut de fonctionnaire stagiaire. S'ils acquièrent en cours de scolarité la nationalité française ou celle d'un autre État membre de l'Union européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen, ils bénéficient de la qualité de fonctionnaire stagiaire à compter de la date de cette acquisition.

## MODALITÉS D'INSCRIPTION ET CALENDRIERS

Du 9 décembre 2023 au 16 janvier 2024 à 17 heures, l'inscription des candidats se fait uniquement par internet aux adresses suivantes :

■ Pour les séries Lettres et Arts, Langues vivantes et Sciences humaines  
<http://www.concours-bel.fr>

■ Pour la série Sciences économiques et sociales  
<http://www.concours-bce.com>

Les calendriers, programmes, textes réglementaires, sujets et rapports des années précédentes ainsi que les informations utiles aux candidats admissibles sont à consulter sur le site de l'ENS de Lyon :

<http://www.ens-lyon.fr>, onglet « Formation », rubrique « Procédure d'admission » puis « Concours lettres et sciences humaines ».

## Épreuves d'admissibilité

Elles se déroulent dans le centre d'écrit choisi lors de l'inscription.

### 5 ÉPREUVES COMMUNES AUX 3 SÉRIES

<b>Composition française<sup>5</sup></b> dissertation	durée : 6h – coef. : 2
<b>Composition d'histoire<sup>5</sup></b> dissertation	durée : 6h – coef. : 1
<b>Composition de géographie</b> dissertation (l'usage de l'atlas est interdit)	durée : 5h – coef. : 1
<b>Composition de philosophie<sup>5</sup></b> dissertation	durée : 6h – coef. : 1
<b>Commentaire d'un texte en langue vivante étrangère et traduction d'une partie ou de la totalité de ce texte (LV1)<sup>1 et 5</sup></b> Allemand, Anglais, Arabe, Chinois, Espagnol, Grec moderne, Hébreu, Italien, Japonais, Polonais, Portugais, Russe.	durée : 6h – coef. : 1

### 1 OU 2 ÉPREUVE(S) DE SPÉCIALITÉ SUIVANT LA SÉRIE

#### ■ SÉRIE LETTRES ET ARTS

(une spécialité parmi les trois proposées, à choisir lors de l'inscription)

**Spécialité Lettres modernes**  
Étude littéraire stylistique d'un texte français postérieur à 1600

durée : 5h – coef. : 2

**Spécialité Lettres classiques<sup>4</sup>**  
L'une des deux épreuves suivantes, à choisir lors de l'inscription :

- Version latine
- Version grecque

durée : 4h – coef. : 2

durée : 4h – coef. : 2

**Spécialité Arts<sup>5</sup>**  
L'une des quatre épreuves suivantes, à choisir lors de l'inscription :

- Composition d'études théâtrales
- Composition d'études cinématographiques
- Composition d'histoire de la musique
- Composition d'histoire et théorie des arts

durée : 6h – coef. : 2

durée : 6h – coef. : 2

durée : 6h – coef. : 2

durée : 6h – coef. : 2

#### ■ SÉRIE LANGUES VIVANTES

**Spécialité Langue vivante<sup>2 et 3</sup>**  
Thème en langue vivante étrangère  
La langue est la même que celle choisie au titre de l'épreuve de commentaire et traduction.

durée 4h – coef. : 2

#### ■ SÉRIE SCIENCES HUMAINES

(une spécialité parmi les deux proposées, à choisir lors de l'inscription)

**Spécialité Philosophie**  
Deuxième composition de philosophie

durée 6h – coef. : 2

**Spécialité Histoire et Géographie**  
Histoire : explication de texte ou de documents historiques

durée 3h – coef. : 1

Géographie : commentaire de carte géographique

durée 3h – coef. : 1

## Épreuves d'admission (après admissibilité)

Elles se déroulent à l'ENS de Lyon (site Descartes)

Chaque épreuve comprend 1 heure de préparation et 30 minutes devant le jury à l'exception :

- de l'épreuve d'approches des sciences humaines qui comprend 1 heure de préparation et 25 minutes devant le jury ;
- de l'épreuve de spécialité Lettres modernes : étude synthétique de deux extraits qui comprend 1h30 de préparation et 30 minutes devant le jury ;
- des épreuves d'histoire des arts et d'études théâtrales de la spécialité Arts qui comprennent chacune 2 heures de préparation et 1 heure devant le jury ;
- de l'épreuve de musique de la spécialité Arts, qui comprend 2 parties : 1 partie sans préparation, de 30 minutes devant le jury et l'autre comprenant 2 heures de préparation et 15 minutes devant le jury ;
- de l'épreuve de cinéma de la spécialité Arts qui comprend 3 heures de préparation et 1 heure devant le jury ;
- de l'épreuve d'interrogation de géographie de la spécialité Histoire et Géographie qui comprend 1h30 de préparation et 30 minutes devant le jury.

### 2 ÉPREUVES COMMUNES

<b>Explication d'un texte littéraire</b>	coef. : 1,5
<b>Approches des sciences humaines</b>	coef. : 1

### ÉPREUVES DE SPÉCIALITÉ SUIVANT LA SÉRIE

#### ■ SÉRIE LETTRES ET ARTS

**Spécialité Lettres modernes**

■ Étude synthétique de deux extraits d'œuvres au programme

coef. : 2,5

■ L'une des trois épreuves suivantes à choisir lors de l'inscription :

coef. : 1,5

- Analyse en langue étrangère d'un texte étranger hors programme<sup>7</sup> d'une centaine de lignes au maximum, suivie d'un entretien en langue étrangère sur ce texte. La langue peut être **identique ou différente** de celle qui a été choisie au titre de l'épreuve de commentaire et de traduction.  
ou
- Traduction et commentaire d'un texte latin<sup>4</sup>.  
Le texte est choisi en cohérence avec le thème de culture antique au programme de l'année.  
ou
- Traduction et commentaire d'un texte grec<sup>4</sup>.  
Le texte est choisi en cohérence avec le thème de culture antique au programme de l'année.

**Spécialité Lettres classiques<sup>4</sup>**

■ Explication d'un texte latin

coef. : 2

■ Explication d'un texte grec

coef. : 2

**Spécialité Arts**

■ L'une des quatre épreuves suivantes : (le choix est le même que celui de la composition de l'épreuve d'admissibilité)

- Études théâtrales
- Études cinématographiques
- Histoire des arts

coef. : 2,5

coef. : 2,5

coef. : 2,5

• Musique (l'épreuve est en deux sessions, chacune comptant pour moitié dans la note finale)  
- interprétation suivie d'un entretien

coef. : 1,25

coef. : 1,25

■ L'une des trois épreuves suivantes à choisir lors de l'inscription :

coef. : 1,5

• Analyse en langue étrangère d'un texte étranger hors programme<sup>7</sup> d'une centaine de lignes au maximum, suivie d'un entretien en langue étrangère sur ce texte. La langue peut être **identique ou différente** de celle qui a été choisie au titre de l'épreuve de commentaire et de traduction.  
ou

• Traduction et commentaire d'un texte latin<sup>4</sup>.  
Le texte est choisi en cohérence avec le thème de culture antique au programme de l'année.  
ou

• Traduction et commentaire d'un texte grec<sup>4</sup>.  
Le texte est choisi en cohérence avec le thème de culture antique au programme de l'année.

#### ■ SÉRIE LANGUES VIVANTES

**Spécialité Langue vivante**

■ Explication d'un texte d'auteur étranger LV1<sup>7</sup>  
(la langue est la même que celle choisie au titre de l'épreuve de commentaire et traduction)

coef. : 2

■ Analyse en langue étrangère LV1<sup>7</sup>  
d'un texte étranger hors programme d'une centaine de lignes au maximum, suivie d'un entretien en langue étrangère sur ce texte. La langue est la même que celle choisie au titre de l'épreuve de commentaire et traduction.

coef. : 1,25

■ L'une des trois épreuves suivantes à choisir lors de l'inscription :

coef. : 0,75

- Analyse en langue étrangère LV2<sup>7</sup> d'un texte étranger hors programme d'une centaine de lignes au maximum, suivie d'un entretien en langue étrangère sur ce texte. La langue est **différente** de celle choisie au titre de l'épreuve de commentaire et traduction.  
ou
- Traduction et commentaire d'un texte latin<sup>4</sup>.  
Le texte est choisi en cohérence avec le thème de culture antique au programme de l'année.  
ou
- Traduction et commentaire d'un texte grec<sup>4</sup>.  
Le texte est choisi en cohérence avec le thème de culture antique au programme de l'année.

#### ■ SÉRIE SCIENCES HUMAINES

**Toutes Spécialités**

■ L'une des trois épreuves suivantes à choisir lors de l'inscription :

coef. : 1

- Analyse en langue étrangère d'un texte étranger hors programme<sup>7</sup> d'une centaine de lignes au maximum, suivie d'un entretien en langue étrangère sur ce texte. La langue peut être **identique ou différente** de celle qui a été choisie au titre de l'épreuve de commentaire et de traduction.  
ou
- Traduction et commentaire d'un texte latin<sup>4</sup>.  
Le texte est choisi en cohérence avec le thème de culture antique au programme de l'année.  
ou
- Traduction et commentaire d'un texte grec<sup>4</sup>.  
Le texte est choisi en cohérence avec le thème de culture antique au programme de l'année.

**Spécialité Philosophie**

■ Explication d'un texte philosophique

coef. : 1,5

■ Exposé sur une question de philosophie

coef. : 1,5

**Spécialité Histoire et Géographie**

■ Interrogation d'histoire

coef. : 1,5

■ Interrogation de géographie

coef. : 1,5

<sup>1</sup> L'usage d'un dictionnaire unilingue est autorisé. Pour le japonais l'usage de deux dictionnaires unilingues, dont un en langue japonaise de caractères chinois, est autorisé. La liste des dictionnaires autorisés est publiée annuellement avec le programme.

<sup>2</sup> L'usage d'un dictionnaire est interdit sauf pour l'arabe, le chinois et l'hébreu, pour lesquels l'usage d'un dictionnaire bilingue est autorisé, et le japonais pour lequel l'usage d'un dictionnaire bilingue (français-japonais) et d'un dictionnaire unilingue en langue japonaise de caractères chinois est autorisé.

<sup>3</sup> Pour les spécialistes d'anglais, la série Langues vivantes de l'ENS de Lyon constitue une banque d'épreuves avec le concours de l'ENS Paris - Saclay. Pour des informations spécifiques à l'ENS Paris - Saclay, consulter directement l'École concernée.

<sup>4</sup> L'usage d'un ou de plusieurs dictionnaires latin-français/grec-français est autorisé à l'exception de tout autre recueil de vocabulaire.

<sup>5</sup> Épreuve(s) commune(s) avec l'ENS (Paris).

<sup>7</sup> L'usage d'un dictionnaire est interdit sauf pour l'arabe, le chinois et l'hébreu, pour lesquels l'usage d'un dictionnaire unilingue est autorisé, et le japonais pour lequel l'usage de deux dictionnaires unilingues, dont un en langue japonaise de caractères chinois, est autorisé.

Le concours littéraire d'entrée à l'ENS de Lyon se prépare en 2 ans après le baccalauréat, essentiellement dans les Classes Préparatoires aux Grandes Écoles des lycées d'enseignement secondaire.

Le concours comprend quatre séries : Lettres et arts, Langues vivantes, Sciences humaines, Sciences économiques et sociales. Chacune fait l'objet d'un programme précis, publié au Bulletin officiel du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (BOESR).

En 2023, 4380 candidats se sont inscrits au concours pour 116 postes :

**Lettres et arts**  
spécialités :  
lettres modernes,  
lettres classiques,  
arts

1323 inscrits  
35 postes

**Langues vivantes\***

spécialités :  
allemand, anglais,  
arabe, chinois,  
espagnol,  
grec moderne,  
hébreu, italien,  
japonais, polonais,  
portugais, russe

663 inscrits  
34 postes

**Sciences humaines**

spécialités :  
philosophie,  
histoire  
et géographie

1482 inscrits  
37 postes

**Sciences économiques et sociales**

912 inscrits  
10 postes

\* Les douze langues citées ci-dessus pour la série Langues vivantes sont proposées pour toutes les séries tant à l'écrit qu'à l'oral.